

LA SÉRIE LITTÉRAIRE AU LYCÉE SAINT-MARC

DES PROPOSITIONS ORIGINALES...

■ Un enseignement de culture classique en classe de Première

« (...) J'ai mieux compris la modernité du monde à travers la culture classique et les grands mythes de l'Antiquité, Ulysse d'Homère, Ulysse de Joyce, Ulysse des frères Coen et j'ai rêvé le monde à travers Baudelaire. De ma Première littéraire, il me reste des souvenirs et des images : Rousseau qui avait réussi à se faire détester de toute la classe, Picasso, mon émerveillement devant Vermeer, les pirouettes de madame de Sévigné, découvrir l'Histoire, l'Encyclopédie, les cauchemars de Kafka, et surtout, surtout, l'envie de lire et l'envie de vouloir apprendre... »

Claire

■ Une initiation au droit en classe de Terminale

« Cette année, en classe de terminale littéraire, nous assistons tous les quinze jours à une heure d'initiation au droit. Entre les reconstitutions de procès et notre implication dans ce projet, nous apprenons à diversifier et à construire notre point de vue; certains y trouveront une attirance particulière et concrétiseront cette envie dans leur orientation. C'est aussi un travail de groupe qui nous permet de confronter nos jugements. C'est surtout un temps de travail autonome qui nous invite à dépasser les limites du cadre scolaire. »

Chloé, Raphaëlle, Marion, Noémie

UNE EQUIPE ENGAGÉE...

« L'équipe enseignante de la 1ère L a le souci d'offrir aux élèves un dynamisme culturel afin d'enrichir le travail fait en classe : sorties au théâtre, visites thématiques dans les musées.... Nous avons la chance, à Lyon, de bénéficier d'un environnement culturel foisonnant qui a permis de faire découvrir à nos élèves des arts variés à travers, à titre d'exemple, les spectacles de la maison de la danse ou de l'opéra. Toutes ces activités culturelles font l'objet d'une exploitation en classe qui en favorise la réception. Le travail en interdisciplinarité, notamment en français et en histoire, nourrit ces sorties culturelles. Chaque année les élèves se voient proposer des temps culturels en fonction des événements et des programmations (Assises du Roman, expositions itinérantes...). »

Les professeurs de la série littéraire

DES PARENTS RECONNAISSANTS...

« En fin de Seconde, Claire a choisi – douloureusement – de faire une section L, parce que nous les parents n'avions qu'un seul projet pour elle : faire S qui permettait selon nous de garder « toutes » les portes ouvertes. Mais Claire s'est rebellée et nous a écrit un petit mot péremptoire : « Ce sera L, et puis c'est tout ! ». En tant que parents, nous étions désarçonnés et effrayés de la voir s'engager dans une voie qu'on croyait terriblement étroite.

Et puis Claire s'est littéralement épanouie au contact de l'Histoire, la Littérature, la Philosophie. Elle a apprécié l'initiation au Droit (...). Elle a choisi de présenter la « spé » Latin au Bac.

Cela l'a menée jusqu'à une Prépa littéraire A/L, où elle a eu l'occasion de « râler » parce qu'elle s'estimait parfois moins armée que ses condisciples parisiens (qui, eux, menaient de front latin + grec depuis le lycée), mais elle a pu reconnaître que la formation reçue à Saint Marc (tant profs que CDI) lui avait donné envie d'aller plus loin (...)

Claire a maintenant intégré l'ENS et se dirige vers une maîtrise d'Histoire. Nous n'avons qu'un seul remerciement à adresser à Saint Marc : qu'elle ait su trouver des profs de français qui l'incitent à « faire L », parce que c'est désormais certain, Claire n'était pas faite pour être heureuse en S ! »

Bernadette et Pascal MALIGOT

SPÉCIFICITÉS DE LA SÉRIE LITTÉRAIRE AU LYCÉE SAINT-MARC

■ LA CULTURE CLASSIQUE

Devant l'appauvrissement des références culturelles de leurs élèves, il a semblé urgent à l'équipe des professeurs de Lettres du lycée Saint-Marc de mettre en place un parcours qui permette de remonter à la source de notre culture occidentale, de comprendre où s'enracinent les connaissances acquises au cours de la scolarité et comment les grandes questions qui traversent l'humanité s'inscrivent dans une permanence de l'Antiquité à nos jours. C'est ainsi qu'est né le cours de «culture classique», concept original et propre au lycée Saint-Marc et copié, depuis, par d'autres établissements.



pu témoigner de la force de cet héritage : c'est Primo Levi qui, déporté à Auschwitz, récite à Jean, jeune juif alsacien, un extrait de l'Enfer de Dante, c'est Jorge Semprun qui, dans l'écriture ou la vie, raconte comment, pour s'encourager mutuellement avec ses camarades de déportation de Buchenwald, ils se récitaient des poèmes. Ces exemples prouvent que la culture aide à vivre et permet de continuer à rester un homme face à la barbarie et à la volonté destructrice des tortionnaires.

En conclusion l'objectif de l'enseignement de la culture classique est de montrer comment les mythes ont nourri la création artistique, de constater que les grandes questions sur l'interdit, la compréhension de soi, le mystère et le scandale de la mort avaient trouvé, dès l'Antiquité, des réponses symboliques dans les récits fondateurs et initié des attitudes dont nous ne sommes pas aujourd'hui très éloignés. Ainsi elle permet de créer des liens entre les différents éléments qui constituent notre vie sociale et intellectuelle, elle aiguise l'esprit critique, et donc la liberté de pensée.

On peut souhaiter que cette approche de la culture classique apporte à chacun un regard plus ouvert et plus intelligent sur le monde et un plaisir auquel il n'avait peut-être jamais eu accès jusque-là.



L'expression «culture classique» peut sembler rébarbative et un peu poussiéreuse pour ceux qui ne savent pas trop quoi mettre derrière ce concept. En effet nous sommes dans l'époque du prêt-à-porter, du prêt-à-penser, du jetable et de l'immédiatement consommable, sur le plan alimentaire comme sur le plan intellectuel ; l'effort que représente l'accès à une culture qui semble, pour certains, démodée et sans lien avec le monde actuel peut effrayer.

Et pourtant, elle n'est ni démodée ni décalée par rapport à notre société. En effet, elle seule permet d'entrer véritablement dans la compréhension des œuvres d'art qu'elles soient littéraires, picturales, musicales voire cinématographiques. Elle enrichit notre regard sur le monde, elle constitue aussi l'héritage commun que nous partageons avec les générations précédentes ; sa connaissance permet de créer du sens par rapport au monde qui nous entoure, de mieux comprendre d'où nous venons et ainsi de mieux savoir où nous allons.

En enrichissant nos connaissances et notre imagination, elle permet d'avoir une vie intérieure plus riche et plus intense, elle est un outil de liberté personnelle et de richesse spirituelle et intellectuelle; la meilleure preuve en est donnée par ceux qui, revenus de l'enfer des camps de concentration, ont



SPÉCIFICITÉS DE LA SÉRIE LITTÉRAIRE AU LYCÉE SAINT-MARC

■ LE DROIT

C'est en classe de Terminale que la plupart de nos élèves atteignent la majorité civile. Or, au moment même où il leur devient possible d'exercer des droits, le vocabulaire et les techniques du droit leur font défaut. Une initiation au droit, principalement civil et pénal, semble alors s'imposer.

Cette initiation concerne ce sujet de droit qu'est l'élève et concourt à la formation du citoyen adulte, rejoignant ainsi le projet éducatif du CSM en ce qu'il vise «la formation du jugement» et «l'exercice de la responsabilité».

C'est la logique juridique qui contribue à la formation du jugement. En effet, la recherche de la justice appelle la construction d'un raisonnement déductif susceptible d'apporter une ou plusieurs solutions à un problème de droit.

Au même titre que la philosophie, l'initiation au droit participe donc à la formation d'une culture réflexive.

Au stade de l'initiation, l'étude de cas pratiques vise à obtenir des élèves, confrontés à une situation de fait, l'application et l'interprétation d'une règle de droit, en vue de rendre une décision de justice motivée et impartiale. L'exercice valorise

l'exposé oral des arguments avancés par chacune des parties au procès.

Le programme qui est modifié chaque année peut aborder aussi bien le problème de l'euthanasie - empoisonnement ou suicide assisté -, le vol par nécessité (le fait justificatif), le droit à l'image (protection de la vie privée et information du public), la publicité mensongère (les vices du consentement), l'ordre illégal d'une autorité légitime (désobéir peut-il être un devoir?), la diffamation (les limites admissibles de la liberté d'expression), le harcèlement moral (intention de nuire ou contrainte imposée par les impératifs de gestion?), les caricatures du

prophète (peut-on rire de tout ?).

Outre une audience assistée, au cours de laquelle les élèves accueillis par un magistrat, suivent le déroulement d'un procès pénal, une conférence sur un thème croisant droit et philosophie est organisée chaque année, au lycée. La conférence de cette année, prononcée par un vice-président du TGI de Lyon avait pour thème: «La manifestation de la vérité».



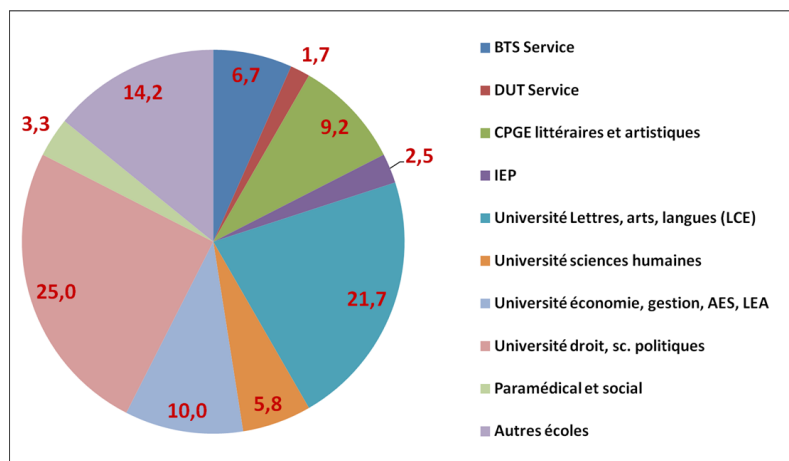
■ QUE SONT DEVENUS NOS LITTÉRAIRES ? ÉTUDE DES PROMOTIONS 2006 À 2014

Témoignages d'anciens élèves sur les atouts de la filière littéraire à Saint-Marc pour le post-bac :

Marianne, actuellement en L1 d'histoire, sociologie et développement social à Lille 3 : « La filière littéraire m'a permis d'acquérir des capacités d'expression, de synthèse, et d'organisation de la pensée, mais aussi une solide culture générale. »

Mathilde, actuellement en faculté de droit à Lyon III : « En ce qui concerne mes études, cela m'a permis d'avoir de réelles qualités de rédaction ainsi que de compréhension des textes. Je rédige toutes les semaines de nombreuses rédactions ou commentaires d'arrêt qui sont, la quasi totalité du temps, très difficiles à comprendre et à interpréter. C'est un atout majeur en Droit. »

Anne-Sophie, actuellement en Khâgne au Lycée Edouard Herriot : « Je pense que la compétence principale que j'y ai acquise est une réflexion et une manière de penser qui «prédisposent» l'esprit à la dissertation, qu'on pratique déjà un peu en philosophie, français ou histoire au lycée, et encore beaucoup plus en prépa littéraire. »



SPÉCIFICITÉS DE LA SÉRIE LITTÉRAIRE AU LYCÉE SAINT-MARC

■ LA SÉRIE LITTÉRAIRE EN PREMIÈRE

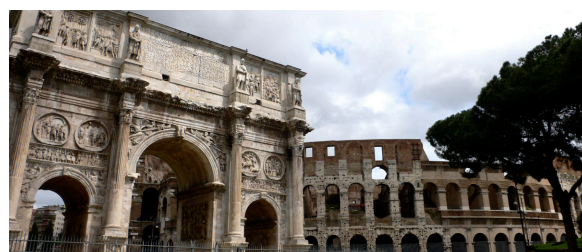
Matières du tronc commun	Coefficients Ep. Anticip.	Nb d'heures
Français + Littérature/Culture classique	3+2	4+2
Histoire-Géographie	4	4
Littérature étrangère en langue étrang.		2
LVA (Anglais, Anglais Europe) LVB (Allemand, Espagnol, Italien)		5
Sciences	2	1,5
Travaux Personnels Encadrés	2	1
Éducation Civique Juridique et Sociale		1h / 15 j
Éducation Physique et Sportive		2
Accompagnement personnalisé		2

Enseignement obligatoire proposé par lycée	
Culture classique	1,5h

Options spécifiques au choix en Première	Nb d'heures
Mathématiques	3
LVA de complément (anglais)	2,5 ou 3 ⁽¹⁾

Options facultatives au choix	Nb d'heures
LV3 Chinois/Italien	3
Latin	2 ou 3 ⁽¹⁾
Grec	2
Théâtre	2

⁽¹⁾ Selon l'effectif du groupe



■ LA SÉRIE LITTÉRAIRE EN TERMINALE

Matières du tronc commun	Coefficients	Nb d'heures
Philosophie	7	8
Littérature	4	2
Littérature en langue étrangère	1	1,5
Histoire-Géographie	4	4
LVA (Anglais, Anglais Europe) LVB (Allemand, Espagnol, Italien, Chinois)	4 4	6
Éducation Physique et Sportive	2	2
Accompagnement personnalisé		2

Enseignement complémentaire proposé par lycée	
Initiation au droit	1,5h

Enseignements de spécialité au choix en Terminale	Coefficients	Nb d'heures
Mathématiques	4	4
Approfondissement Anglais	4	3

Enseignements facultatifs au choix	Coefficients ⁽²⁾	Nb d'heures
LV3 Italien ou Chinois	2	3
Latin ou Grec	3	2
Théâtre	2	2
Musique, EPS... ⁽¹⁾	2	

⁽¹⁾ Options présentées en candidat libre, mais ne pouvant donner lieu à une préparation spécifique au sein de l'établissement.

⁽²⁾ Si choisi comme première option.

BACCALURÉAT A MENTION EUROPÉENNE

Les élèves qui en Seconde et en Première ont suivi les enseignements spécifiques à la classe Europe (anglais Europe et 1h d'histoire en langue anglaise) continuent cette formation linguistique dans les mêmes conditions en Première afin de préparer le baccalauréat général (L, ES, S) à mention européenne.